



Sections du
GROUPE RENAULT
N° 262 25 septembre 2024

Renault SAS Ile-de-France

Commission de proximité N°3 du 24 septembre 2024

Information et consultation sur le projet de réaménagement du bâtiment AGORA en environnements dynamiques

Le projet présenté par la Direction :

Dans le cadre du schéma directeur et en amont de la fermeture du site de NOVADIS, un projet de rénovation et de transformation des espaces de travail du bâtiment AGORA en environnements dynamiques a été étudié.

Pour rappel, le bâtiment est actuellement occupé par les équipes de la Direction Réseau et Client, Direction Qualité Commerce, Direction Parcours Clients & Méthodes et la Renault Academy.

2535 m² entièrement rénovés dont la création d'espaces confortables pour travailler, se réunir en plénière et prendre un café ou une restauration légère.

A l'issue des travaux, l'ensemble des équipes de la DCR implantées à AGORA intégreront un nouveau plateau avec un taux de partage cible de 0,6.

Pour la Direction, ce projet nécessite le passage en plateau tampon des collaborateurs de la Renault Academy, sans impact sur les équipes Qualité Commerce et Direction Parcours Clients & Méthodes qui conserveront leur implantation pendant les travaux.

Dans le même temps, le propriétaire et bailleur du bâtiment AGORA a validé la réalisation par ses soins de travaux d'amélioration du système de chauffage / ventilation / climatisation et de l'étanchéité. Le Bailleur prévoit un démarrage de ses travaux début novembre 2024.

=> Afin de minimiser les impacts pour les résidents, les 2 projets devraient se dérouler en parallèle.

Réunion de la Commission de Proximité :

Initialement planifiée le 4 octobre, la réunion a été anticipée par la Direction le 24 septembre. La commission n'a pas pu se réunir au complet, seuls deux représentants étaient présents sur cinq ! La Direction a absolument insisté pour tenir la séance malgré les absences, s'affranchissant de la question du quorum et de la représentation des différentes sensibilités syndicales.

Le Représentant du SM-TE a regretté vivement cette situation, et devant le refus de la Direction de reporter la séance, a fait son travail de questionnement de la Direction au service de la communauté de travail.

Les questions posées par le Représentant de proximité du SM-TE :

Question 1 : Combien de salles de réunions et salles de cours avant et après le projet de réaménagement ?

Réponse de la Direction : 131 places aujourd'hui contre 154 places dans le projet.

Question 2 : Demande de zone de rangements pour les salariés désormais en Flex-Office, y aura-t-il des casiers fermés et de quelle taille ?

Réponse de la Direction : oui 2 zones « Agiles » avec des casiers de 50x50x50 cm.

Question 3 : Est-ce que le nombre de places de parkings sera revu à la hausse, où y aura-t-il une marge afin d'éviter la saturation ? Où sommes-nous sur la base du taux de partage des bureaux de 0,6 ?

Réponse de la Direction : aucune réponse.

Question 4 : Comment va se passer la continuité de l'offre de restauration pour le midi ?

Réponse de la Direction : Nous allons voir avec les offres des entreprises de la zone pour assurer la « jointure ». Mais nous n'avons pas d'accord à ce jour.

Question 5 : Coté confort thermique, s'agit-il d'une adaptation du système actuel ou d'un nouveau système de chauffage ?

Réponse de la Direction : Il s'agit d'un nouveau système de chauffage.

Question 6 : Actuellement, les cafés sont gratuits sur le site afin d'accueillir les personnes en formations. Il est prévu de ne plus accorder cette gratuité aux résidents, quid des visiteurs ?

Réponse de la Direction : On peut voir pour proposer des cartes café prépayées sur les distributeurs pour les formations.

Question 7 : Combien de temps durera chacune des 2 phases des travaux ?

Réponse de la Direction : 2 phases de 3 mois et demi. En dehors des heures ouvrées.

Position du représentant du SM-TE sur le projet et vote :

Le représentant du SM-TE a émis un avis défavorable sur ce projet, et souligne qu'il reste beaucoup de questions non traitées.

Résultat du vote : 1 Contre SM-TE - 1 Abstention CFDT - 3 Absents CFE-CGC

Le SM-TE demande le détail de l'applicabilité du taux de 0,6 poste de travail par personne selon les directions concernées ;

Le SM-TE demande que des solutions pour les parkings alentours soient étudiées, pour les résidents et pour les visiteurs ;

Le SM-TE demande que des solutions de restauration soient rapidement étudiées et présentées aux équipes locales.

Le SM-TE est bien conscient que les hiérarchiques vont être mis en difficulté pour déployer le « coaching managérial » de ce projet auprès de leurs équipes, tant il est précipité.

Contact : 06.98.05.13.80 / sm-te@travaillonsensemble.org / [X @SyndicatSMTE](https://www.instagram.com/SyndicatSMTE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Pour adhérer : www.travaillonsensemble.org Cotisation annuelle de base 2024 : Emploi non Cadre : 48 € - Emploi Cadre : 60 €